

et sa disparition ne remonte pas à une époque très-éloignée (1).

Le second prenait son cours dans le tracé de la rue Dubois, laissant à l'île qu'il fermait de ce côté l'emplacement des églises de Saint-Pierre et de Saint-Nizier (2). Ce fut non loin des bords de ce canal que, suivant une tradition de l'Eglise lyonnaise, saint Pothin se cacha dans une crypte pratiquée sous de grands massifs de verdure (3).

La tradition et la science sont ainsi d'accord pour attester l'état insulaire du champ sacré depuis le II^e siècle jusqu'au XIV^e (4).

Cet espace n'était lui-même, comme je l'ai déjà fait observer, qu'une dépendance du német ou territoire sacré de la confédération. La plus grande étendue de ce territoire, à partir du canal des Terreaux, allait jusque vers Fontaines, au-delà de Caluire

(1) *Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon*, p. 14, 15, 16.

(2) *Id.*, p. 14.

(3) M. l'abbé Cahour, *Notre-Dame de Fourvière*, p. 10. — M. l'abbé Boué, *Not. hist. et archéol. sur les cryptes de Lyon*, dans les *Actes du Congrès de Lyon*, t. II, p. 383.

(4) L'aspect de l'île des Terreaux, à l'époque où saint Pothin s'y retira, mérite une attention sérieuse. Suivant la tradition, cette île, alors déserte et solitaire, s'ombrageait d'une végétation arborescente; s'abstenant d'y rien changer, les Romains l'auraient laissée dans son état primitif. En face du Lugdunum pompeux de Rome et d'Auguste, une pareille solitude eût été bien extraordinaire. Ménestrier et Colonia, il est vrai, prétendaient que le delta entier, couvert d'une forêt d'espèces fluviales, avait pour seuls habitants, sous la domination impériale, quelques pauvres familles de bateliers et de pêcheurs (M. Cahour, *ibid.*, en not.). Mais l'immense quantité de ruines romaines, enfouies dans le sous-sol de la région insulaire, enlève à cette supposition jusqu'à l'ombre de la vraisemblance. Notre hypothèse nous semble plus logique : restes exhumés du Lugdunum gallo-romain et traditions de l'Eglise lyonnaise se concilient également avec elle. Dans ce système, l'île des Terreaux, vers 177, est un désert, parce qu'elle est une île sacrée, et ce désert se maintient jusqu'à cette époque, parce que le culte celt.-augustal, auquel il est associé, se maintient lui-même. La tradition démontre donc la vérité de notre thèse, et celle-ci, à son tour, la vérité de la tradition.